COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

COMPTE RENDU

Réunion de Comité du 10 février 2016 à 19H30

Maison du Sport - AUTEUIL

La réunion commence à 20 heures.

Membres du Comité présents

Jacky LEPLEY
Marie pierre CHAVANEL
Dominique ROESNER
Corinne BADDA de PODASALVA
Vincent CHASTRUSSE
Frédérique DOITEAU
Vincent FARDEAU
Sandrine GAUDE

Membres du Comité absents, excusés :

Viviane REINISCH, Céline LASBLEIZ, Sarah PELLETIER

Membres absents :

Valérie GENTIEN, Cyril VOYER

Personnes invitées présentes :

Thibaut DAMAS, CTE
Cathy ROBIN

Ordre du jour :

- Projet financier 2016,
- Conseil du Cheval,
- Avenant CSO
- Questions diverses

GENERALITES - INTRODUCTION

Le Président expose la situation du comité :

- Xavier REBELLE a démissionné du comité par mail,
- La commission juridique et disciplinaire, indépendante du comité, doit être reconstituée.

De nouveaux membres doivent être rapidement cooptés et les propositions seront les bienvenues.

PROJET 2016

La diminution de 20 à 30 % des subventions allouées au CRENC déséquilibre notre budget. Or nos recettes proviennent uniquement de ces dites subventions et des engagements des concours.

- Les postes budgétaires des déplacements ne peuvent être supprimés.

- Notre réserve de trésorerie doit être conservée ne serait-ce que pour avoir une avance de sécurité pour payer nos salariés,
- Les subventions seront encore réduites l'an prochain.

La seule solution possible est l'augmentation du prix des engagements.

Proposition soumise à discussion :

- Augmentation de 200 Francs par engagement fixé à 1 200 Francs avec le maintien du reversement aux clubs à 800 Francs pour notre participation aux frais d'organisation des concours,
- L'engagement "terrain" augmenterait de ce fait à 2 400 francs avec un reversement aux clubs de 1 600 Francs,
- Quant aux changements d'épreuve : le "forfait" d'une épreuve resterait facturé à 1 200 francs mais l'engagement le remplaçant dans une autre épreuve ne serait facturé que 1 200 francs soit un coût global de 2 400 francs.

⇒ ***Cette proposition est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.***

CONSEIL DU CHEVAL

Le CRENC est membre de droit tout comme l'UPRA, les Courses, les vétérinaires…
23 associations sont actuellement membres dont l'ACEW, La Cravache, l'Etrier, ACTTA.

Le Conseil du Cheval réclame une cotisation annuelle de 80 000 Francs au CRENC.

Compte tenu de la définition d'un membre de droit : *"Personne que l'association s'engage à accepter comme membre en la dispensant de la procédure d'admission imposée aux autres catégories (agrément, parrainage, paiement de la cotisation…)".*

⇒ ***Le comité refuse, de principe, le paiement d'une cotisation et d'autant plus d'un tel montant.***

AVENANT C.S.O

La commission CSO propose l'abandon de la division PRO et son remplacement provisoire par une épreuve AMATEUR ELITE dans les suites des constats émanant d'une part des intervenants extérieurs et d'autre part des enseignants lors de la réunion du 18.12.2015.

Les objectifs de cette nouvelle épreuve sont clairement définis et multiples notamment :

- Mettre réellement en place, dans l'avenir, les cotes de la catégorie Pro, en augmenter le nombre de concurrents et abaisser le nombre de pénalités constaté aux épreuves actuelles,
- Encourager les cavaliers actuels d'Amateur 1 à accéder et à s'essayer sur des hauteurs d'1m25 à 1m30 sans être obligés d'y rester en cas de difficultés,

- Permettre aux chevaux débutants ou tardifs montés par les cavaliers Pro actuels de pouvoir être travaillés hors du circuit jeunes chevaux,

  ⇒ ***L'avenant CSO 2016 est accepté à l'unanimité moins une voix.***

QUESTIONS DIVERSES

- ***Problème du nouveau site Internet en cours de réalisation*** : la base de données des championnats ne fonctionne pas. Une rencontre sera programmée avec Frédéric IMBERT et M. VIANNEY, technicien du site.

- ***La venue de Frédéric MORAND, Vice-Président de la FFE***, est proposée du 30.09.2016 au 25.10.2016. Son séjour comprendra 2 semaines de stage et la semaine du cheval.
  ⇒ ***Proposition actée à l'unanimité des personnes présentes.***

- ***Regroupements des Cercles*** :
  Compte tenu des conditions d'accueil de KONE (logement Internat, repas, installations extérieures,…) le regroupement à l'ACNO est reconduit cette année pendant la 1ère semaine des vacances scolaires du 8 au 13 août 2016.
  ⇒ ***Proposition actée à l'unanimité des personnes présentes.***

- L'ACNO demande à participer aux Epreuves Amateur en Province Sud et le coaching de ses cavaliers par le C.T.E
  ⇒ ***Cette demande est acceptée à l'unanimité et fera l'objet d'une convention.***

- ***Coupe d'Océanie*** : une commission doit être mise en place pour étudier son organisation.

- ***Hippodrome Henri MILLARD de NOUMEA*** : une étude est en cours pour l'implantation d'un pôle équestre sur les installations de l'Hippodrome.

Fin de la réunion à 22 H00.

Marie Pierre CHAVANEL
Secrétaire Générale

Jacky LEPLEY
Président